6

JUIL 1993

COMMUNAUTE FRANCAISE

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION.

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION DES ETUDES, DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE ET DES BATIMENTS SCOLAIRES.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: Lk/ 2003041 / Dossier 572

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1
Unité de formation : STRATEGIES DE PREVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTE
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PARAMEDICAL DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 823502U34C1

Etablissement : INSTIT NORMAL PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE C.E.R.I.A
AV. EMILE GRYZON,1
1070 ANDERLECHT

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De Laet.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue aupres de Mme Wilkin (tél:02/238.87.23) ou Mr.Stiennon (tél:02/238.86.43)

572

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8 Bis — DOSSIER PEDAGOGIQUE — UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau

   PROVINCIAL ET COMMUNAL

   et se rapporte à l'établissement suivant :

   Dénomination : INSTITUT NORMAL PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
   Adresse : Av. Emile Gryzon 1 à 1070 ANDERLECHT
   n° matricule : 2.003041
   n° de téléphone : 02/526.75.40

2. Intitulé de l'unité de formation :

   Code :

   (S2) STRATEGIES DE PREVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTE

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de 2 pages

4. Connaissances préalables requises : repris en annexe n° 2 de 1 page

5. Classement de l'unité de formation

   Enseignement supérieur de type court :

   catégorie : PARAMEDICAL

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

   Repris en annexe n° 3 de 1 page

7. Programmes de (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 3 pages

8. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de 2 pages

9. Profil du (des) chargé(s) de cours Repris en annexe n° 6 de 1 page

10. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours	Nombre de périodes (50 min.)
- Facteurs et comportements positifs en matière de santé	CT	 24
- Maladies transmissibles et leur prévention	CT	 18
- Toxicomanies et leur prévention	CT	 18
2. Part d'autonomie		0
	Total des périodes.....	60

11. Date de la proposition du P.O. : 02. VI. 1993

Signature du :
Représentant du P.O. subventionné

Au nom de la députation permanente :
Le chef de service,

U. DE STERCKE

Transmis par le réseau
le : 02. VI. 1993

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Avis favorable

Date : 10/06/93 Signature : R. Vielvoye.

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

Motivation de la décision

Date : 05 JUIL. 1993 Signature :

J. MEUNIER

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

U.F. : STRATEGIES DE PREVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTE — 60 périodes

A. Principales finalités :

1° concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

2° répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

B. Finalités spécifiques

FACTEURS ET COMPORTEMENTS POSITIFS EN MATIERE DE SANTE

1° Rendre les étudiants sensibles à l'importance en matière de santé:
- des comportements à risques ou de protection;
- de leurs déterminants;
- des possibilités de modifier les comportements.

2° Etant donné une situation comportant un problème de santé clairement déterminé, amener les étudiants à être capables de mettre sur pied un plan d'actions visant à favoriser les comportements positifs en matière de santé.

MALADIES TRANSMISSIBLES ET LEUR PREVENTION

1° Etant donné une maladie transmissible et une population bien définie, amener les étudiants à être capables d'expliquer clairement les causes, le mode de transmission, l'évolution de la maladie, la gravité pour l'individu et son entourage, les mesures de prévention possibles.

2° Etant donné une maladie transmissible et une population bien définie, rendre les étudiants capables de critiquer ou de proposer une stratégie d'éducation à la prévention.

TOXICOMANIES ET LEUR PREVENTION

1° Etant donné un type de toxicomanie et une population bien définie, amener les étudiants à être capables d'expliquer clairement les risques, les enjeux sociaux et économiques, les aspects juridiques, les moyens de prévention et le rôle des associations de prévention ou des institutions assurant le traitement.

2° Etant donné un type de toxicomanie et une population bien définie, amener les étudiants à être capables de proposer des mesures de prévention réalistes ou d'orienter les personnes concernées vers les associations spécialisées.

ANNEXE 2

CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

U.F. : STRATEGIES DE PREVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTE — 60 périodes

Pour être admis en tant qu'étudiant régulier dans cette unité de formation, l'étudiant doit être :

- soit porteur d'un :

  * certificat homologué de l'enseignement secondaire supérieur;

  ou

  * diplôme de l'enseignement supérieur de type court de plein exercice ou de promotion sociale;

  ou

  * diplôme de candidat ou de licencié de l'enseignement supérieur de type long ou de l'enseignement universitaire.

- soit, âgé de 18 ans au moins et satisfaire à une épreuve d'admission portant sur les cours de :

  * Langue maternelle - Expression orale ou écrite - 3ème degré 315/94 (Organisation des Etudes, Service structures-programmes);

  * Sciences (biologie, physique, chimie) du 3ème degré de l'enseignement secondaire général (cours à 1heure/semaine dans chacune des trois disciplines) - références : 7/5006 et 7/5006 bis y compris les modifications (Ex. 6ème chimie III/FB/RF/83/7/5151).

  Rem. : Trois mois avant chacune des sessions, les candidats pourront recevoir à l'institution organisatrice des épreuves : - copie des programmes actualisés;
  - une bibliographie des ouvrages de référence.

- soit, avoir une expérience de trois ans au moins dans le domaine de la sécurité au travail d'une entreprise ou d'un service public (une attestation de la Direction de l'entreprise ou du Chef de service est requise).

  Rem. : Les étudiants admis à cette unité de formation, sous cette seule condition (expérience professionnelle) sont avertis qu'ils ne pourront prétendre au diplôme délivré à l'issue de la section.

ANNEXE 3

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

U.F. : STRATEGIES DE PREVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTE — 60 périodes

Il n'y a pas de recommandation particulière pour la constitution des groupes. Toutefois, il faut éviter de dépasser 30 étudiants par groupe.

ANNEXE 4

PROGRAMMES DE COURS

U.F. : STRATEGIES DE PREVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTE — 60 périodes

A. *FACTEURS ET COMPORTEMENTS POSITIFS EN MATIERE DE SANTE* — 24 périodes

SAVOIR-FAIRE

A l'issue de ce cours, les étudiants seront capables de mettre en évidence les comportements à risques et de protection en matière de santé, d'en dégager leurs déterminants et les possibilités existantes de les modifier positivement.

SAVOIRS

Pour atteindre ces capacités, les étudiants devront être amenés à maîtriser les savoirs suivants :

- Définition des concepts de :
  - comportements à risques;
  - comportements de protection.
- Analyse de ces comportements :
  - leur fréquence et ampleur;
  - leur évolution;
  - leur répartition.
- Mise en évidence des facteurs déterminants de ces comportements.
- Identification des groupes à risques.
- Analyse des possibilités d'action visant à favoriser les comportements positifs en matière de santé.
- THEMES DE REFLEXION
  * Un bon équilibre de l'organisme passe par la satisfaction des besoins non seulement physiologiques mais aussi psychologiques et sociaux.
  * L'importance de la qualité du mode de vie, de l'environnement par rapport à la prévention de maladies telles que les maladies cardio-vasculaires, les cancers,...

B. *MALADIES TRANSMISSIBLES ET LEUR PREVENTION* 18 périodes

SAVOIR-FAIRE

A l'issue de ce cours, les étudiants auront acquis les savoir-faire suivants :

1° Etre capable de classer les principales maladies transmissibles en fonction de leur agent causal.

2° Etre capable d'expliquer à différents niveaux de compréhension les causes, le mode de transmission, l'évolution, la gravité d'une maladie transmissible.

3° Etant donné une maladie transmissible et une population donnée, proposer des mesures de prévention et leur mode de diffusion adaptés à cette population.

4° Savoir effectuer une analyse-critique des activités ou d'une campagne de prévention d'une association de prévention de maladies transmissibles.

SAVOIRS

Pour atteindre ces capacités, les étudiants devront être amenés à maîtriser les savoirs suivants :

1° Introduction à l'épidémiologie

2° Analyse des principales maladies transmissibles :

- virales (rubéole, rougeole, oreillons, hépatite, mononucléose, grippe, sida);
- microbiennes (bronchite, scarlatine, tuberculose,...);
- parasitaires (pédiculose, mycose,...).

FREQUENCE - CAUSE - EVOLUTION - GRAVITE - MODE DE TRANSMISSION - PREVENTION

3° Politique de vaccination

4° Associations de lutte contre la propagation de ces maladies et leurs activités

5° Education à la prévention

C. *TOXICOMANIES ET LEUR PREVENTION* 18 périodes

SAVOIR-FAIRE

A l'issue de ce cours, les étudiants auront acquis les savoir-faire suivants :

1° Pour chacun des types de toxicomanie, l'étudiant doit être capable d'expliquer à différents niveaux de compréhension :

- les risques;
- les enjeux sociaux et économiques;

- les aspects juridiques;
- les moyens de prévention;
- le rôle des associations de prévention et des institutions assurant le traitement.

2° Etant donné une population décrite dans son contexte social, l'étudiant doit être capable pour chacun des types de toxicomanie :

- de proposer des mesures de prévention réalistes;
ou
- d'orienter les personnes vers les associations spécialisées.

3° Etre capable de critiquer une campagne de prévention contre l'alcoolisme ou le tabagisme et trouver des améliorations possibles.

SAVOIRS

Pour atteindre ces capacités, les étudiants devront être amenés à maîtriser les savoirs suivants :

1° Importance et causes de la toxicomanie

2° Analyse des principales espèces de toxicomanies et leurs dangers à la fois pour l'individu, leur entourage,la société.
(Alcool, tabac, héroïne, cocaïne, hashish, nouveaux produits)

3° Aspects sociaux, économiques et juridiques

4° Rôle de la publicité

5° Associations ou institutions dont l'objet est :

- la prévention;
- le traitement.

6° Différents types de prévention et de traitement

7° Aspect éducatif

ANNEXE 5

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

U.F. : **STRATEGIES DE PREVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTE** — 60 périodes

A. *FACTEURS ET COMPORTEMENTS POSITIFS EN MATIERE DE SANTE*

A partir d'une situation concrète comportant un problème de santé clairement défini et dont l'étudiant possède la documentation (données statistiques et scientifiques), celui-ci doit être capable :

- de définir le problème de santé;
- de dégager les comportements à risques et les comportements de protection;
- de mettre en évidence les déterminants de ces comportements;
- de proposer un plan d'action, cohérent et adapté, visant à modifier les comportements existant afin de favoriser les comportements positifs en matière de santé en vue d'améliorer la situation initiale.

B. *MALADIES TRANSMISSIBLES ET LEUR PREVENTION*

1° Etant donné une maladie transmissible (voir programme) et une population bien définie (âge, milieu social, activité professionnelle ou niveau scolaire,...), l'étudiant doit être capable d'expliquer au niveau de compréhension correspondant les causes, le mode de transmission, l'évolution et la gravité de la maladie, les moyens de prévention possibles.
L'évaluation portera sur la valeur scientifique de l'exposé ainsi que sur l'adaptation des explications au niveau du public.

2° Etant donné une maladie transmissible et une population bien définie, l'étudiant doit être capable de critiquer une campagne de prévention ou de proposer une stratégie d'éducation à la prévention de la maladie.
L'évaluation portera sur les aspects suivants :
- l'efficacité en tant que moyen de prévention;
- l'adaptation au public-cible;
- les possibilités de réalisation pratique de la stratégie proposée.

C. *TOXICOMANIES ET LEUR PREVENTION*

1° Etant donné un type de toxicomanie (voir programme) et une population bien définie (âge, milieu social, activité professionnelle ou niveau scolaire,...),

l'étudiant doit être capable d'expliquer au niveau de compréhension correspondant les risques, les enjeux sociaux et économiques, les aspects juridiques, les moyens de prévention, le rôle des associations de prévention et des institutions assurant le traitement. L'évaluation portera sur la valeur scientifique de l'exposé ainsi que sur l'adaptation des explications au niveau du public.

2° Etant donné un type de toxicomanie (voir programme) et une population bien définie, l'étudiant doit être capable de critiquer une campagne de prévention ou de proposer une stratégie d'éducation à la prévention. L'évaluation portera sur les aspects suivants :
- l'efficacité en tant que moyen de prévention;
- l'adaptation au public-cible;
- les possibilités de réalisation pratique de la stratégie proposée.

ANNEXE 6

PROFIL DU(DES) CHARGE(S) DE COURS

U.F. : STRATEGIES DE PREVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTE — 60 périodes

Pour les cours de cette unité de formation, il sera fait appel à des experts.

L'expert sera :

- soit un médecin;
- soit un diplômé de l'enseignement supérieur de type court, universitaire ou de niveau universitaire, dans le domaine paramédical, ayant au moins trois ans d'expérience en matière de prévention de la santé.